

REUNION D'EQUIPE BSE – STMS
BAC PRO ASSP
Académie du RHÔNE

IEN Sciences biologiques et sciences sociales
appliquées
P. PETITJEAN

Année 2013 - 2014

Bac pro accompagnement soins et services à la personne

Objectifs :

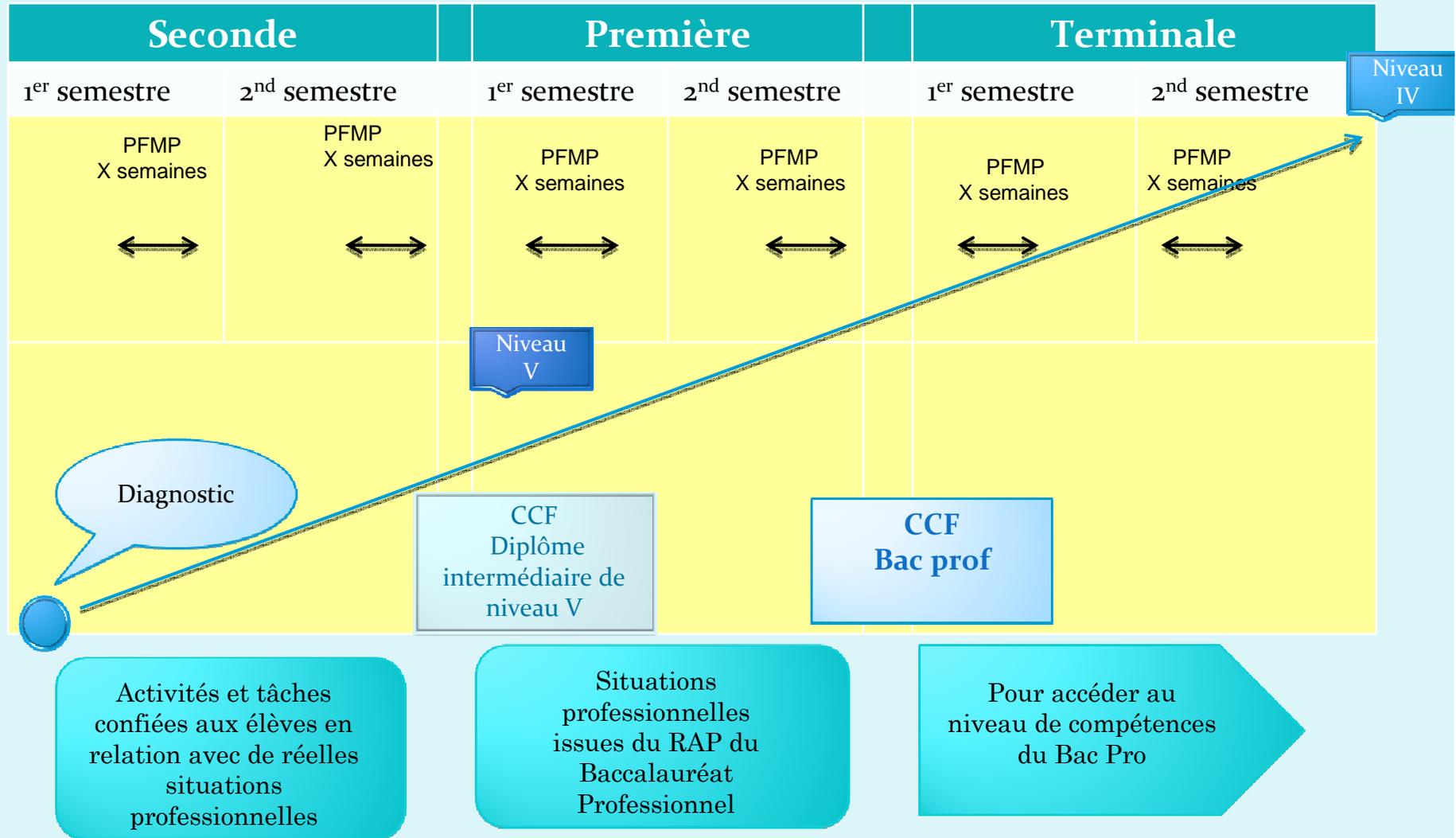
- Elaborer un plan de formation en bac pro ASSP
- Mettre en œuvre une stratégie pédagogique innovante
- Accompagner le parcours de l'élève
- Mettre en œuvre le contrôle en cours de formation
- Intégrer les PFMP dans la formation – Partenariat avec les entreprises



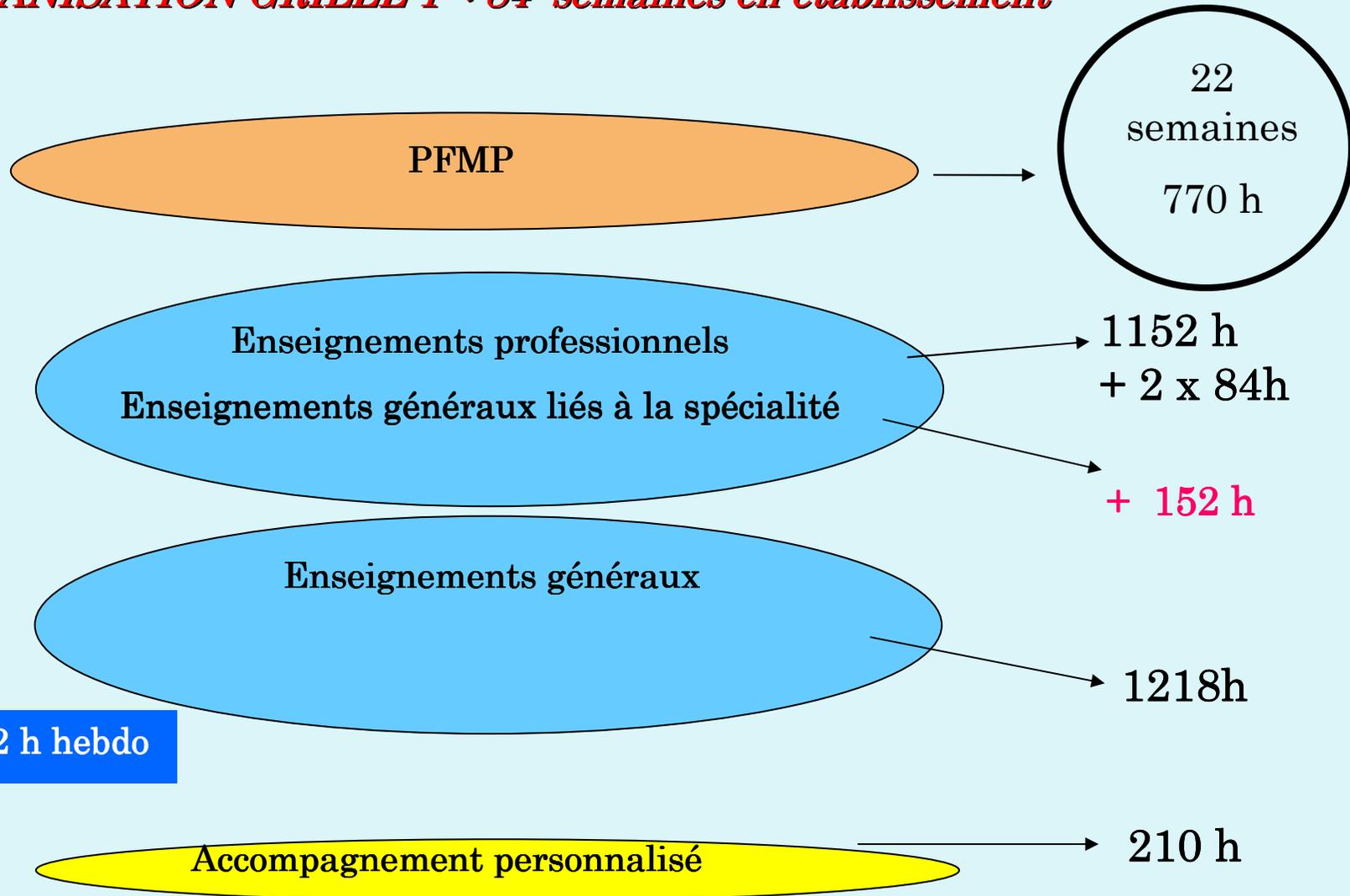
Construire le parcours de formation de
l'élève, c'est coordonner la formation

- 
- Organisation de la formation sur les 3 ans :
 - Formation en établissement : organisation pédagogique (répartition des enseignements, AP, EGLS, organisation d'une semaine d'accueil...)
 - Formation en milieu professionnel
 - Continuité pédagogique : document de suivi, coordination, tutorat...
 - Évaluation certificative CCF et en mode ponctuel
 - Partenariat avec les professionnels
 - Relations avec les familles
 - Objectif : réussite des élèves
 - Inscription dans le volet pédagogique du projet d'établissement

Stratégie de formation-référentiel Bac Pro



ORGANISATION GRILLE 1 : 84 semaines en établissement



31h - 32 h hebdo

Le dispositif d'accueil des élèves

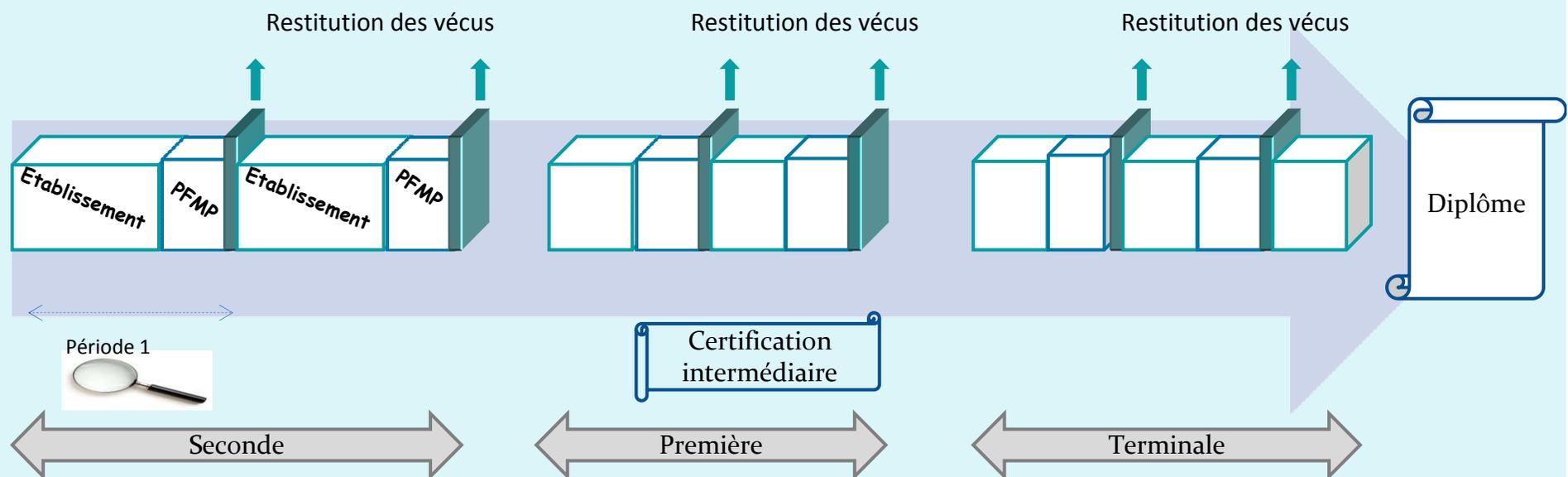
- Modalités
- Contenus
- Diagnostic
- Suivi des élèves, tutorat

Les périodes de formation en milieu professionnel

- **Circulaire du 26 juin 2000 « *Encadrement des périodes en entreprises* »**
- L'encadrement de l'élève recouvre plusieurs phases :
 - La préparation
 - L'accompagnement
 - L'exploitation.
- Les modalités de mise en œuvre de cet encadrement pédagogique implique la mobilisation de tous les acteurs de l'établissement scolaire.
- L'établissement doit trouver pour chaque élève un lieu d'accueil pour les périodes en entreprise. La recherche et le choix de l'entreprise relèvent de l'équipe pédagogique qui doit prendre en charge les contacts nécessaires. Sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à cette recherche. L'équipe pédagogique veillera particulièrement à protéger les élèves d'éventuelles pratiques discriminatoires à l'entrée des périodes en entreprise.

Les périodes de formation en milieu professionnel

- **Développer des compétences en réponse aux objectifs fixés :**
 - Favoriser l'autonomie de l'élève
 - Acquérir des compétences en situation professionnelle
 - Développer des compétences en communication
 - S'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelles
- **Inclure les PFMP dans la construction du plan de formation**



Stratégies pédagogiques inhérentes au PFMP

Avant

Préparation en établissement

Pendant

Déroulement en entreprise

Après

Exploitation en établissement

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE : période 1

Développement de compétences préparant à la PFMP

Développement de compétences professionnelles

Construction de compétences à partir des vécus en entreprise

Développer les compétences nécessaires à la réussite de la PFMP :
Observer, rendre compte, communiquer, réaliser des techniques ...
Elles sont différentes selon les périodes de formation.

Appréhender, en situation réelle les techniques professionnelles:
Renseigner des documents d'observation, construire des fiches techniques, collecter des documents
.....

Exploiter des expériences et des documents collectés.
Analyser des méthodes de travail.

Stratégies pédagogiques inhérentes au PFMP

PERIODE n° X

Développement
des
compétences et
des
connaissances
pour réussir la
PFMP n°X

Contexte(s)

Pôle Ergonomie - Soins

- Techniques prof
- Savoirs associés
- ↪ Situation 1
- ↪ ...

Pôle Animation - Éducation à la santé

- Techniques prof
- Savoirs associés
- ↪ Situation 1
- ↪ ...

Pôle Services à l'utilisateur

- Techniques prof
- Savoirs associés
- ↪ Situation 1
- ↪ ...

PFMP N°X
Objectifs: déterminés
par l'équipe
pédagogique (**annexe
pédagogique**)

Tâches : livret de suivi

Travail personnel à
réaliser.

Support d'évaluation.

Synthèse et
exploitation des
vécus et des
documents collectés

-en enseignement
professionnel

-en enseignement
général.

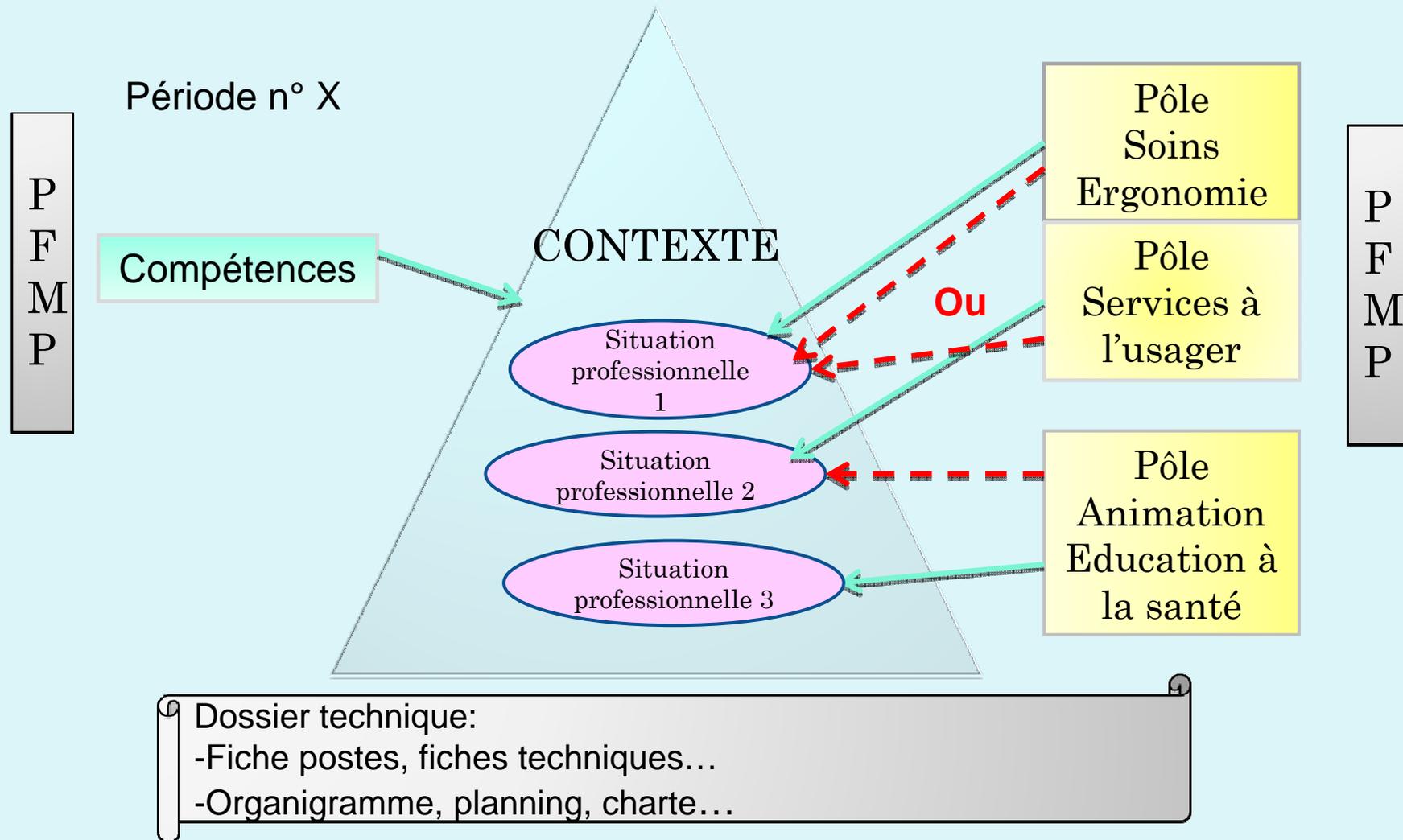
	Objectifs Prioritaires des PFMP	COMPETENCES A DEVELOPPER			Travail personnel
		EN AMONT	PENDANT	APRES	
PFMP 3 Nov/ dec	Repérer les habitudes de vie, les besoins et les capacités d'une personne	Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence Observer le comportement relationnel et social, les attitudes de la personne Conduire et évaluer une activité individuelle	Repérer les habitudes de vie, les attentes de la personne. S'informer sur le projet de vie de cette personne S'inscrire dans une équipe pluri-professionnelle	Identifier à partir des éléments recueillis en PFMP des invariants d'élaboration du projet individualisé	Choisir la personne Observer, s'entretenir avec la personne pour recueillir des informations Guide d'entretien à compléter + Fiches d'observation des capacités de la personne choisie + Projet de vie à consulter

- LIEUX DE PFMP Bac Pro ASSP.doc

Les Dispositifs de formations

- Les Enseignements professionnels inscrits dans les pôles de formation
 - Pôle services à l'utilisateur
 - Pôle ergonomie soins
 - Pôle animation – éducation à la santé
- Les activités de projet intégrées dans les enseignements professionnels

Stratégie pédagogique globale



Elaborer des contextes :

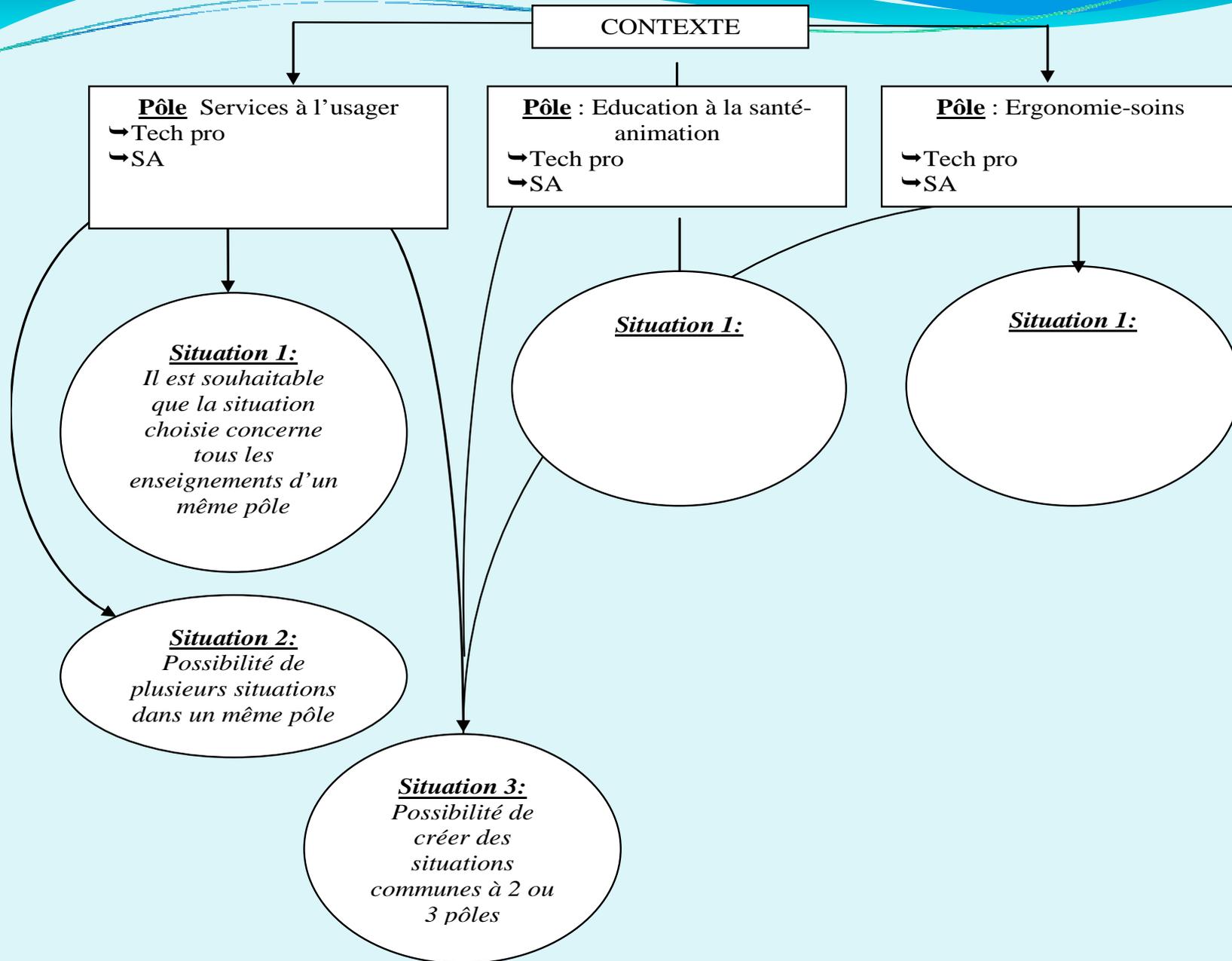
- Ceux-ci sont déterminés en fonction de la période dans l'année scolaire et de la place des PFMP
- Un contexte couvre 4 à 7 semaines de période de formation (entre 2 périodes de vacances), ce qui correspond à 3 ou 4 contextes par année.
- Le contexte professionnel donne des indications précises relatives à un lieu d'exercice du professionnel. Il ne fait pas mention de tâches ou d'activités professionnelles.
- Les 3 ou 4 contextes se situent dans des structures différentes

Elaborer des situations

- En fonction du contexte professionnel, rédiger une ou plusieurs situations professionnelles. Dans la situation professionnelle, l'élève s'identifie à un professionnel dans une situation réelle (de niveau bac pro ASSP) et non en tant que stagiaire.
- La **situation professionnelle** est la commande faite à l'élève, ce qu'on lui demande de faire. Une situation professionnelle peut être spécifique à chaque pôle ou commune à plusieurs pôles.

- 
- La situation professionnelle fournit un ensemble d'informations qui doivent permettre la réalisation de plusieurs activités. Leur réalisation nécessite l'apport de connaissances, de savoir-faire et le développement d'attitudes.
 - La densité des informations apportées et la formulation des situations ainsi que leur complexité doivent permettre une progression de l'acquisition de l'autonomie dans l'analyse de situation.
 - Chaque situation débute par une analyse de la situation par l'élève. Prendre garde à privilégier ces temps dans le lancement de cours aussi bien théorique que pratique.

Exemple :



Les Enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS)

- Ces enseignements sont dispensés par les professeurs d'enseignement général e concertation avec les professeurs d'enseignement professionnel de la division , ils se construisent en tenant compte:
 - Des besoins particuliers au type de bac prof
 - Des activités de projet
 - De la complémentarité entre enseignement professionnel et enseignement général afin de renforcer le sens des apprentissages

Le dispositif Accompagnement Personnalisé (AP)

- Il permet aux élèves de faire face aux exigences du travail en LP, d'acquérir des méthodes qui les préparent à la réussite professionnelle, à la poursuites d'études, de construire leur projet d'orientation:
 - Approfondissement des connaissances
 - Aide méthodologique
 - Aide à l'orientation
 - Soutien adapté aux besoins de l'élève
 - ...



La certification CCF

Présentation des épreuves et sous-épreuves du domaine professionnel Option structure

Contrôle en cours de formation

- E13 Conduite d'un projet d'accompagnement (coef 4)
- E31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure (coef 4)
- E32 Projet d'animation (coef 2)
- E33 Conduite d'action d'éducation à la santé (coef 2)

Epreuve ponctuelle

- E2 Analyse de situations professionnelles (coef4)

OPTION STRUCTURE

En PFMP
Fin de première ou terminale

E 31

Soins d'Hygiène et de confort,
De services à la personne
en structure

Auprès de personnes adultes
non autonomes

Bilan conjoint
tuteur + professeur

E32

Projet d'animation
Ou d'action collective

Tous les publics

Bilan conjoint
tuteur+ professeur

OPTION STRUCTURE

EN CENTRE DE FORMATION

E13

Conduite d'un projet d'accompagnement

Tous les publics

Dossier issu de

PFMP de 4 semaines au moins

15 à 20 pages

Epreuve orale de 45mn

(professeur+ professionnel)

Présentation 15mn

Entretien 30mn

E33

Conduite d'action d'éducation à la santé

Dossier sur actions menées
au cours de la formation (ou
en structure)

10 à 15 pages

Epreuve orale de 30mn

(professeur+ professionnel)

Présentation 10mn

Entretien 20mn

EPREUVE PONCTUELLE
ECRITE



E2

Analyse de situations
Professionnelles

Epreuve écrite de 4h
Savoirs associés
et technologie

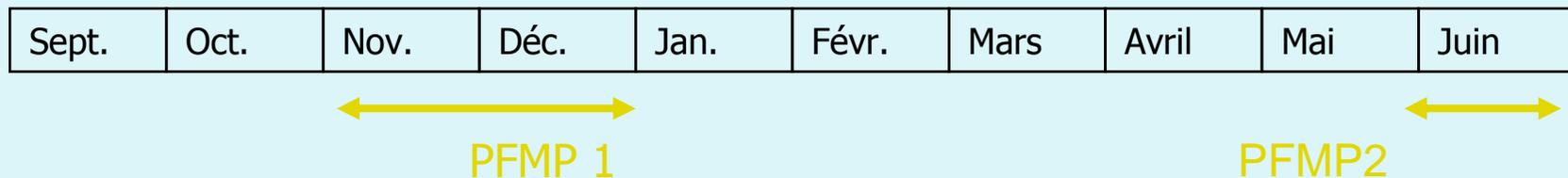


- Exemples de calendrier

La répartition annuelle des PFMP relève de l'autonomie de l'établissement. Il est conseillé dans un secteur géographique commun à plusieurs établissements de coordonner les calendriers des PFMP.

Proposition de calendrier académique des évaluations et des PFMP option structure

Seconde



Objectifs PFMP 1

Découverte du milieu professionnel

Objectifs PFMP 2

Acquérir des compétences professionnelles élémentaires

EP1

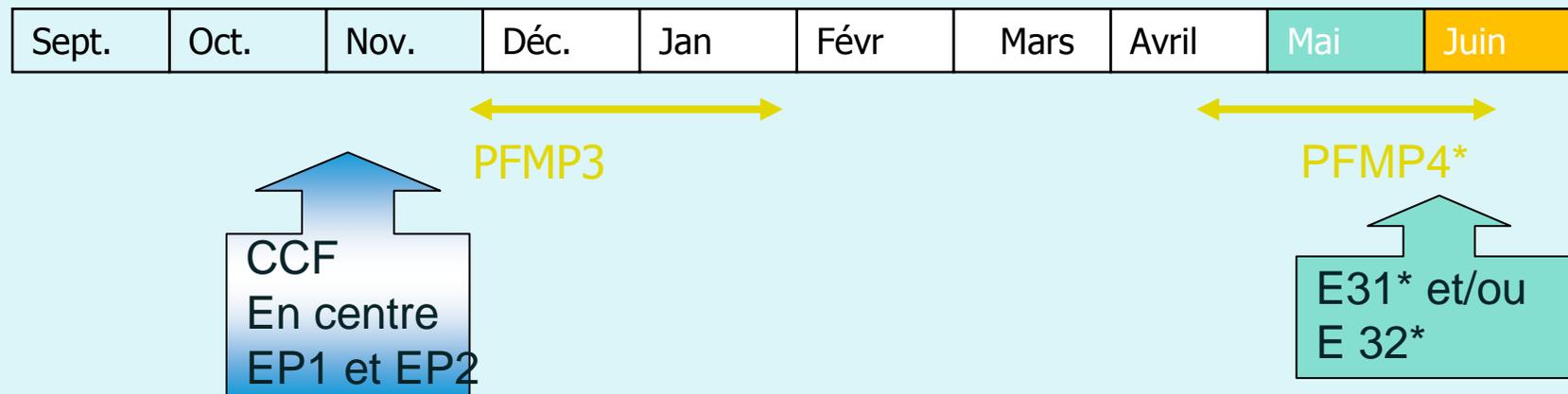
PFMP1 et 2 : 3 semaines chacune ou 6 semaines *

*Structures sociales ou médico sociales, structures d'accueil collectif de la petite enfance ou en école maternelle

Certification intermédiaire BEP

Proposition de calendrier académique des évaluations et des PFMP option structure

Première



PFMP 3 : 4 semaines établissement de santé, structures médico sociales, structures d'accueil collectif de la petite enfance ou en école maternelle

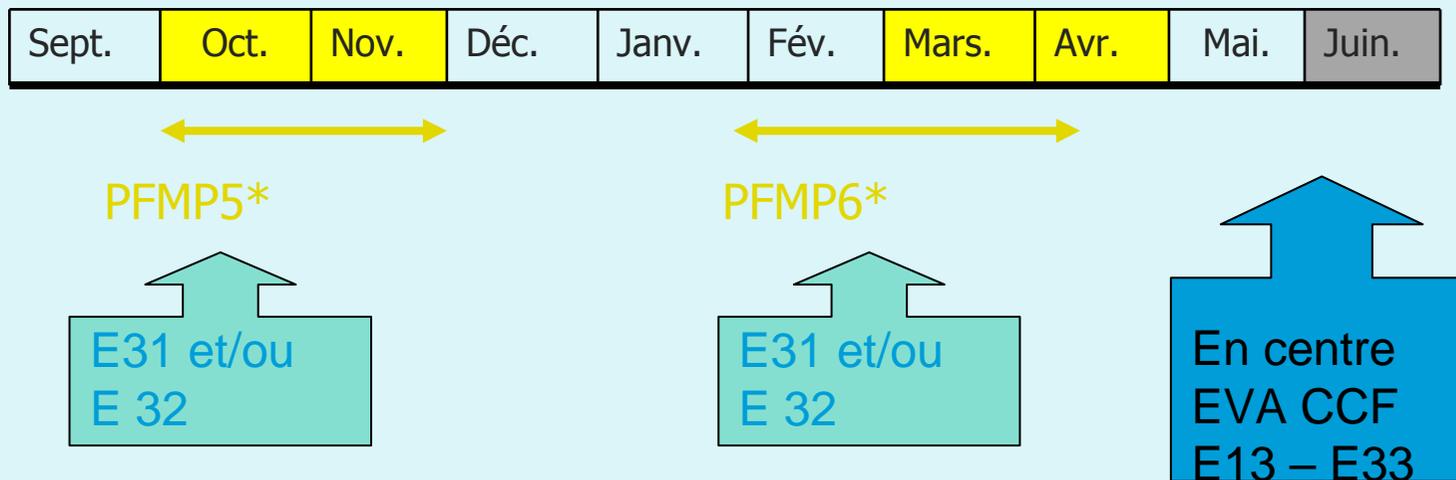
PFMP4 : 4 semaines établissement de santé, structures médico sociales, éventuellement école élémentaire

*10/ 16 semaines au total auprès d'adultes non autonomes (en première et terminale)

* Les évaluations des épreuves E13 et E31 et E32 s'appuient sur les 12 dernières semaines de PFMP

Proposition de calendrier académique des évaluations et des PFMP option structure

Terminale



PFMP 5 et 6 : 4 semaines chacune en établissement de santé, structures médico sociales, éventuellement école élémentaire

*10/ 16 semaines au total auprès d'adultes non autonomes (en première et terminale)

* Les évaluations des épreuves E13 et E31, E32 s'appuient sur les 12 dernières semaines de PFMP

Orientation- poursuite d'études

Suivi des cohortes

- Insertion professionnelle directe (accompagnement de l'élève dans la démarche de recherche d'emploi)
- Poursuites d'études :
 - DEAS – DEAP (concours d'entrée selon les équivalences à venir)
 - BTS Economie Sociale et Familiale (ESF)
 - BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)
 - Remarque : L'AP est une ressource pour la réussite des élèves dans la poursuite d'études.

AUTRES

- Besoin en formation
- Le plateau technique
- Les projets pédagogiques
- Autres questions

Les ressources

- Arrêté du 11 mai 2011 portant création de la spécialité accompagnement, soins et services à la personne, option A « à domicile », option B « en structure » du baccalauréat professionnel, et fixant ses modalités de délivrance
- Arrêté du 24 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 11 mai 2011 modifié portant création de la spécialité « accompagnement, soins et services à la personne », option A « à domicile », option B « en structure », du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance
- Arrêté du 18 août 2011 portant création de la spécialité « accompagnement, soins et services à la personne » de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance
- RESSOURCES POUR L'ENSEIGNEMENT EN BAC PRO ASSP (site académique)
- Documents de cadrage académique :
[Fiche de synthèse des documents mis sur site.doc relu PP.doc](#)